Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie politique
SOUS-DOMAINE :
Election de l'exécutif

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Procurations : 2

Votants : 15

Secrétaire de séance :
Sophie PONS PELOFY

CONVOCATION EN DATE DU :
27 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
27 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_27

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 4 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatre juin, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant

Procuration :

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du bureau donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Monsieur Béranger SARDA, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Olivier HENRY, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

Objet : Election des membres du Bureau syndical

Monsieur le Président propose la mise en place d'un Bureau syndical. Monsieur le Président propose d'instituer un Bureau syndical tel que décrit dans les statuts en vigueur ; « il se compose de 12 membres :

- Président
- Vice-président choisi parmi les élus audois
- Vice-président choisi parmi les élus Héraultais
- 6 élus représentant l'EPCI Grand Narbonne
- 2 élus représentant l'EPCI La Domitienne
- 1 élu représentant l'EPCI Sud Hérault »

Il rappelle également que le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant et que les décisions du Bureau n'ont de valeur que dans la mesure où le quorum est atteint.

Après avoir exposé le fonctionnement de ce Bureau, monsieur le Président expose les modalités de l'élection au scrutin secret, uninominal à trois tours et à la majorité absolue.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents, décide de voter à main levée. Le vote est ainsi réalisé.

Monsieur le Président propose que les deux Vice-présidents présents au Bureau syndical soient :

- Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président choisi parmi les élus audois
- Monsieur Pierre POLARD, Vice-président choisi parmi les élus Héraultais

Election du 1er membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Lionel ALBERT, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 1er membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 13 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 1er membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Lionel ALBERT ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 1er membre du Bureau et est immédiatement installé.

Election du 2ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Didier ALDEBERT, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 2ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.
Devant l'absence de réponse, les 13 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 2ème membre du Bureau du syndicat.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Didier ALDEBERT ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 2ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Election du 3ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Grégory DELFOUR, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 3ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 3ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Grégory DELFOUR ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 3ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Election du 4ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Sophie PONS- PELOFY, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 4ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 4ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Madame Sophie PONS-PELOFY ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamée 4ème membre du Bureau et est immédiatement installée.

Election du 5ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Edouard ROCHER, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 5ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 5ème membre du Bureau du syndicat.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Edouard ROCHER ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 5ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Election du 6ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Marie-Christine THERON CHET, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 6ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 6ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Madame Marie-Christine THERON CHET ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamée 6ème membre du Bureau et est immédiatement installée.

Election du 7ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Alain CARALP, membre titulaire représentant la Communauté de communes La Domitienne, au poste de 7ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 7ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Alain CARALP ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 7ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

Election du 8ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Bernard GUERRERE, membre titulaire représentant la Communauté de communes La Domitienne, au poste de 8ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 8ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Bernard GUERRERE ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 8ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Election du 9ème membre du Bureau

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Olivier HENRY, membre titulaire représentant la Communauté de communes Sud Hérault, au poste de 9ème membre du Bureau du syndicat. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Devant l'absence de réponse, les 12 délégués (et 2 pouvoirs) présents sont invités à se prononcer pour l'élection du 9ème membre du Bureau du syndicat.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 159.17 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Olivier HENRY ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 9ème membre du Bureau et est immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-202627-DE

LE COMITE SYNDICAL

A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** la constitution du Bureau syndical tel que :
  - **Monsieur le Président**

  Monsieur Xavier BELART
  - **Vice-président choisi parmi les élus audois :**

  Monsieur Jean-Louis RIO
  - **Vice-président choisi parmi les élus héraultais :**

  Monsieur Pierre POLARD
  - **6 élus représentant l'EPCI Grand Narbonne :**

  Monsieur Lionel ALBERT
  Monsieur Didier ALDEBERT
  Monsieur Grégory DELFOUR
  Madame Sophie PONS-PELOFY
  Monsieur Edouard ROCHER
  Madame Marie-Christine THERON CHET
  - **2 élus représentant l'EPCI La Domitienne :**

  Monsieur Alain CARALP
  Monsieur Bernard GUERRERE
  - **1 élu représentant l'EPCI Sud Hérault :**

  Monsieur Olivier HENRY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 4 Juin 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE